



300, chemin Beaverbrook, Miramichi, N.B. E1V 1A1

506-627-4125 Ext : 4228

garderie@carbeau.ca

Les Mini- Michis

0- 3 ans

Les Beaux Soleils

4 ans

Les Flots

Après Classe 5-12 ans

Les Voyageurs

Après Classe 5-12 ans

ÉNONCÉ DE SERVICES
GARDERIE « FRANCOMICHI »

BIENVENUE	P4
NOTRE ÉTABLISSEMENT	P5
Notre vision	P5
Politique d'inclusion	P5
Conseil d'administration	P5
Permis en notre possession	P5
Santé et sécurité	P5
Procédures d'évacuation	P6
Assurances	P6
Transport	P6
PROGRAMMES ET SERVICES	P6
Approches et valeur	P6
Programmes	P7
Nutrition	P7
Habillement	P7
Repos	P8
Promenades à l'extérieur	P8
Encadrement	P8
Comportement inacceptable	P9
Articles personnels ou jouets de la maison	P10
Routine journalière	P10
Signalement obligatoire	P10

HEURES D'OUVERTURE	P10
Heures quotidiennes	P10
Arrivée et Départ	P11
Congés	P11
Jour de tempête et de fermeture imprévue	P12
PROCÉDURES D'INSCRIPTION ET DE DÉPART	P13
Critères d'admissibilité	P13
Tarifs et taux de la garderie	P13
Retrait	P14
DOSSIERS	P14
Dossiers personnels	P14
Confidentialité	P14
Maladies	P14
Médicaments	P14
RESPECT DE NOTRE PERSONNEL	P15
PARTICIPATION	P16
Participation des parents	P16
Commentaires, suggestions et plaintes	P17
ATTESTATION DE RÉCEPTION ET DE COMPRÉHENSION	P18

Mot de bienvenue

Chers parents, chers enfants,

Nous vous souhaitons la bienvenue à la Garderie Francomichi du Carrefour communautaire Beausoleil Inc (CCB), dans la région de Miramichi.

Notre garderie offre un environnement à la mesure de chaque enfant, selon ses besoins et ses intérêts.

Chez nous, vos enfants peuvent s'exprimer, s'amuser, découvrir, apprendre et s'épanouir.

Nous travaillons en étroite collaboration avec vous et vos enfants dans le but d'assurer le bien-être de ces derniers, en passant par ce qui touche leur santé, leur sécurité ainsi que leur développement. Nous nous assurons également de favoriser leur plein épanouissement dans un climat de respect et de confiance.

Le programme éducatif s'appuie sur la constante collaboration entre les éducatrices et le CCB. La compétence, le dévouement et la loyauté sont des valeurs essentielles qui favorisent la communication entre les deux secteurs.

Nous tenons à vous rassurer que l'enfant et l'éducation sont au cœur de notre programme éducatif. Nous conjuguons des efforts pour rencontrer vos attentes.

Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez des questions ou pour en savoir davantage sur nos services et programmes offerts.

Nous vous remercions pour votre confiance !



Alda Poirier
Directrice des services à la petite enfance
Carrefour Communautaire Beausoleil Inc.
Garderie Francomichi

NOTRE ÉTABLISSEMENT

Notre Vision

La garderie FRANCOMICHI est une garderie éducative de langue française conçue pour favoriser le développement global des enfants et faciliter la socialisation des enfants en plus d'accorder une importance particulière au développement du langage.

Nous offrons aux parents un service de garde et aux enfants la possibilité de vivre l'esprit de groupe, de se socialiser tout en s'amusant en sécurité.

L'enfant sera confié à des personnes chaleureuses et compétentes, en assurant une continuité de la langue française et de la culture française.

La garderie et après-classe FRANCOMICHI vise à satisfaire certains besoins de l'enfant en favorisant :

- a) son développement et sa sécurité sur le plan physique et affectif ;
- b) son développement sur le plan social et intellectuel ;
- c) un environnement créatif et plein de défis ;
- d) une alimentation saine et de bons soins de santé ;
- e) son individualité.

Politique d'inclusion

Pour plus d'information sur la politique d'inclusion, veuillez consulter l'Annexe concernant *Accès, participation et soutien*.

Conseil d'administration

La garderie FRANCOMICHI est administrée par le CCB., corporation à but non lucratif, composé de (9) membres élus à l'occasion de son AGA. Deux membres du CA doivent absolument être des parents d'enfants fréquentant le service de garde. La direction générale ainsi que la directrice des services à la petite enfance assurent l'opération de la garderie ensemble.

Permis en notre possession

Nous possédons 4 permis nous permettant d'accueillir des enfants de 0 à 12 ans :

- Les Mini-Michis, 0 à 3 ans
- Les Beaux Soleils, 4 ans
- Les Flots, après-classe 5 à 12 ans
- Les Voyageurs, après-classe 5 à 12 ans

Santé et sécurité

La garderie est accréditée par le ministère de l'Éducation et du Développement à la petite enfance (MEDPE). Elle répond aux normes prescrites par le ministère en vertu de la Loi sur

la santé, aux normes visant les responsables de la garderie, ainsi qu'aux normes de prévention des incendies et de construction en vertu de la Loi sur la prévention des incendies.

La garderie se porte garante du bien-être et de la sécurité des enfants qu'on leur confie pendant les heures d'ouverture. Un enfant sous la responsabilité de notre service de garde ne sera **jamais** confié à une autre personne que le parent à moins qu'une autorisation **écrite** du parent ait été fournie à la responsable. Celle-ci se réserve le droit de demander une pièce d'identité à une personne dûment autorisée autre que le parent avant de lui confier un enfant.

Advenant un changement à l'horaire de l'enfant, le parent doit aviser la garderie FRANCOMICHI en laissant un message au numéro 627-4125 extension 4228, ou sur l'application **Lillio**.

Procédures d'évacuation

La garderie tiendra mensuellement des exercices d'évacuation en cas d'incendie en utilisant des sorties différentes, et ce, à des moments différents de la journée ainsi qu'au cours des activités diverses, incluant la sieste.

En situation d'évacuation, les enfants seront transportés à l'école MVHS et les parents seront avisés de venir les chercher.

Assurances

La garderie est protégée par une assurance responsabilité qui protège les enfants, les parents et le personnel.

Transport

Tous les déplacements des enfants (garderie, retour à la maison, sorties spéciales, etc.), sont sous la responsabilité des parents.

PROGRAMMES ET SERVICES

Approches et Valeurs

- Le respect de soi et des autres, le partage et l'entraide
- Programme éducatif, des activités et projets
- Des jeux adaptés à l'âge des enfants et selon leurs intérêts

Les valeurs que nous voulons éveiller chez l'enfant relèvent de deux grandes catégories : les valeurs de nature individuelle et celles de nature sociale. Les principes directeurs du Curriculum éducatif et de la stratégie, **J'imagine**, sont des règles d'action ou des éléments qui assurent la qualité des interactions entre les enfants et l'éducatrice. Vous pouvez consulter

le curriculum et ses documents d'appui en ligne à <http://www.gnb.ca/0000/ECHDPE/AGJE-Curriculum.asp>

Programmes

Les activités à l'intérieur de la garderie sont planifiées en fonction des recommandations du curriculum éducatif. Le but du curriculum éducatif est de favoriser le développement dynamique, holistique et harmonieux des enfants dès la naissance à l'âge de 4 ans, en tenant compte à la fois de leurs besoins comme êtres uniques et comme êtres sociaux.

Les activités de la garderie se regroupent autour de centres d'activités, zones d'apprentissages suivantes : de lecture, bricolage, maison, manipulation, etc. Le programme prévoit des activités à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur. Certain(e)s intervenant(e)s communautaires sont invité(e)s à effectuer des ateliers et/ou présentations aux enfants.

L'enfant est le premier agent de son développement. Avec notre horaire flexible, l'enfant est libre de participer ou non.

Quand un enfant fait sa transition vers la garderie,

- Il est invité, avec ses parents, à venir visiter la classe
- Le parent est le bienvenu à venir passer quelques heures avec son enfant à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur pour qu'il apprenne à connaître le milieu
- Selon les besoins de l'enfant, il peut s'intégrer graduellement

La garderie pratique la pédagogie du jeu, alors tous les apprentissages des enfants se feront à travers le jeu. Par exemple, la littératie, la numératie et la langue.

Nutrition

Les enfants doivent apporter une collation le matin et l'après-midi. Pour le dîner, il est possible de commander des repas payants via Hotlunch (service de cafétéria du CCB) ou encore, vous devez fournir un dîner à votre enfant. Veuillez noter que les éducatrices n'ont pas accès à un micro-onde, donc l'enfant a besoin d'un repas chauffé d'avance, dans un thermo ou repas.

***Il est à noter qu'en cas de congé scolaire (journée de tempête, journée CAP, etc.), le service de repas Hotlunch ne sera pas disponible à la cafétéria.**

Habillement

La garderie a des activités quotidiennes à l'extérieur. L'enfant doit avoir 2 changements de vêtements appropriés à la température de la journée, 2 paires de mitaines, 2 tuques, etc.

Une liste de matériel requis sera remise aux parents lors de l'inscription.

Repos (12h-14h)

L'enfant fait une sieste d'environ deux heures tous les jours de 12h00 à 14h00, alors, pour mettre l'enfant au cœur de nos priorités, il est essentiel de laisser l'enfant s'endormir ou simplement se reposer calmement s'il s'agit de son besoin. Après 20 à 30 minutes, ceux qui ne dorment pas **pourront se lever** pour participer à des activités calmes, souvent des jeux de table. **(ou livre de lecture) Le parent qui estime que cette période est trop longue peut en aviser l'éducatrice responsable de l'enfant qui se chargera de le réveiller plus tôt.**

Promenade à l'extérieur

Afin de développer la curiosité, l'esprit de découverte et les aptitudes physiques des enfants, nous pratiquons, durant les belles journées, des sorties à pied autour de l'édifice.

Encadrement

Afin de créer une atmosphère favorable dans le service de garderie, quelques règlements de base sont nécessaires. L'approche disciplinaire de la garderie est basée sur des méthodes positives et vise à encourager, chez l'enfant, le respect d'autrui.

Nous sommes responsables :

- de prévoir les problèmes et d'intervenir avant qu'ils n'arrivent ;
- de mettre l'accent sur ce que l'enfant devrait faire ;
- d'encourager et féliciter le comportement approprié ;
- de laisser des choix ;
- d'informer l'enfant de ce qui est attendu de lui/elle ;
- d'aider l'enfant à identifier les problèmes et les sentiments ;
- de trouver des façons alternatives de se comporter ;
- d'établir des limites cohérentes et constantes.

***Si l'enfant n'écoute pas les limites, il/elle peut être retiré(e) d'une activité ou situation afin d'être redirigé vers un jeu ou une activité plus calme.**

Dans notre garderie, nous avons recours aux méthodes positives d'encadrement, y compris :

- la réflexion avec l'enfant sur l'incident en question ;
- la réorientation;
- l'élimination des problèmes potentiels;
- le renforcement positif et les encouragements plutôt que la concurrence, la comparaison et les critiques;
- l'application de façon constante de règles logiques portant sur tous les aspects (extrait du document des normes provinciales visant les responsables d'installations de garderie).

Nous utilisons de façon sélective d'un endroit de réflexion qui permet à un enfant de reprendre ses esprits et de maintenir un contact visuel avec un membre du personnel, et ce, en tenant compte du stade de développement de l'enfant et de la pertinence d'une telle méthode dans chaque cas.

Afin d'éviter de comparer et de culpabiliser inutilement l'enfant, le personnel des garderies adopte une méthode de discipline basée sur la réflexion, le dialogue et le développement du sens de responsabilités.

Comportement inacceptable

Dans toute discipline, il faut considérer l'âge et le développement de l'enfant ainsi que la sévérité ou l'intensité du comportement inacceptable.

Un comportement inacceptable chez l'enfant est celui qui :

- met en danger sa sécurité ou celle des autres;
- est irrespectueux des biens de la garderie et des autres enfants ou des éducatrices;
- est agressif envers les autres enfants et les éducatrices.

La procédure mise en place pour que le 'renvoi d'un enfant' constitue une mesure de dernier recours dans la gestion d'un comportement sont les suivantes :

1. Observation et la documentation

A cette étape nous allons observer, documenter et consulter avec les parents les comportements chez les enfants. Du soutien pourrait être demandé auprès de notre agente pédagogique.

2. Rencontre avec parent

A cette étape, si le comportement s'amplifie, nous rencontrons les parents avec les éducatrices et la direction et c'est là que le plan d'action, des stratégies seront mis en place. Communication continue avec les parents.

3. Révision du le plan d'action avec les parents

À la suite du plan d'action, si aucun changement est apporté au comportement, on rencontre les parents ainsi que autres intervenants afin de réviser le plan établi.

4. Expulsion

Une fois rendu à cette étape, l'enfant sera retiré de nos services.

Articles personnels ou jouets de la maison

Il est permis d'apporter un objet avec lequel l'enfant peut dormir (ex. : jouet en peluche, poupée). Il est interdit d'apporter des jouets de la maison à la garderie (ex. : les voitures, les bijoux, etc.). Le matériel ou jouet relié au thème peut être apporté sur demande et doit être étiqueté avec le nom de l'enfant.

Routine journalière

Dans chaque classe une routine journalière est mise en place :

- À partir de 7h30 Accueil des enfants et jeux libres
- Rangement des jouets
- Séance de toilette et lavage des mains
- Collation
- Activités dirigées
- Activités à l'extérieur
- Jeux libres
- Rangement des jouets
- Lavage des mains
- Dîner
- Séance de toilette, lavage des mains
- Sieste ou temps calme
- Séance de toilette, lavage des mains
- Collation
- Activités dirigées
- Activités à l'extérieur
- Jeux libres
- Départ graduel des enfants
- 17h30 Fermeture

Signalement obligatoire

La *Loi sur les services à la famille* indique qu'il est obligatoire de communiquer avec le Ministère du Développement social tous les renseignements qui l'amènent à soupçonner qu'un enfant a été victime de violence ou de négligence au numéro 1-866-441-4246.

HEURES D'OUVERTURE

Heure quotidienne

La garderie est ouverte de **7h30** à **17h30** du lundi au vendredi durant toute l'année à l'exception de la semaine de Noël. Il est important de noter que les parents des groupes de 0 à 3 ans qui n'utiliseront pas les services durant la période de l'été devront payer les frais réguliers durant cette période s'ils veulent assurer la place de leur enfant en septembre. En ce qui concerne le groupe de 4 ans, un sondage sera envoyé.

La garderie après-classe sera ouverte durant l'année scolaire, soit de septembre à juin à l'exception d'une semaine durant Noël.

Le camp d'été sera disponible durant l'été pour les enfants de 5 à 12 ans et l'inscription se fera chaque année au mois de mai.

L'heure d'ouverture de l'établissement est **7h30**. Nous n'acceptons aucun enfant avant cette heure.

Si votre enfant n'est pas présent avant **9h30**, sans avis, il sera considéré comme étant absent pour la journée. C'est la responsabilité du parent d'aviser la garderie et l'après classe, si l'enfant va être absent ou en retard sur **Lillio**.

NB : Les parents doivent venir chercher leur enfant à 17h30 au plus tard. Une pénalité de 20,00\$ par 15 minutes de retard pourra être imposée.

Arrivée et départ

L'enfant demeure sous la responsabilité du parent jusqu'au moment où il est pris en charge par une éducatrice ou un éducateur. Le parent devra accompagner l'enfant jusqu'à son local afin de s'assurer que l'enfant enlève son manteau, ses bottes, etc., et qu'il soit chaussé avant de se joindre aux autres.

Un enfant sous la responsabilité du service de garderie 'FRANCOMICHI' ne sera **jamais** confié à une autre personne que le parent, à moins qu'une autorisation écrite du parent ait été fournie à l'éducatrice. Celui-ci se réserve le droit de demander une pièce d'identité à une personne autre que le parent, avant de lui confier l'enfant.

Il n'incombe pas aux membres du personnel de préparer l'enfant pour un rendez-vous à l'extérieur.

Congés annuels

Sur présentation du formulaire de demande de congé des parents des enfants de 0 à 4 ans inscrits à la garderie, un crédit de deux semaines (deux périodes de cinq jours consécutifs du 1er avril au 31 mars) sera accordé annuellement lors de l'absence de l'enfant. La demande doit être reçue avant le dernier jour du mois précédant celui pour lequel vous faites la demande. Les demandes qui seront faites après la date de vacances ne seront pas acceptées.

Congés fériés

La garderie est fermée lors des congés fériés, cependant les parents ont la responsabilité de payer pour les frais de la journée.

Veillez noter que lorsque les journées fériées suivantes tombent la fin de semaine, elles seront reportées à la semaine suivante.

- | | |
|----------------------------|--|
| *Jour de l'an | *Fête du Travail |
| *Fête de la famille | *Jour de la vérité et de la réconciliation |
| *Vendredi Saint | *Action de grâce |
| *Lundi de Pâques | *Jour du Souvenir |
| *Fête de la Reine | * Jour de Noël |
| *Fête du Canada | * Le 26 décembre |
| *Fête du Nouveau-Brunswick | |

Semaine de Noël

La garderie est fermée pendant toute la semaine de Noël (**25 décembre**) et les parents ne seront pas chargés durant cette période.

Congé – jours pédagogique pour les éducatrices

Les éducatrices auront deux journées pédagogiques : un vendredi en novembre et un vendredi en mai. Dès janvier, à chaque année, les dates spécifiques seront confirmées aux parents.

Jour de tempête et de fermeture imprévue

Si pour cause de tempête ou fermeture imprévue, les garderies doivent fermer après avoir ouvert leurs portes, les parents seront contactés et devront venir chercher leur enfant. Les parents devront quand même payer pour la totalité de cette journée. Si les parents ne peuvent venir chercher leur enfant au plus tard 1 heure après avoir été avisés de la fermeture des services, des frais de 20\$ par tranche de 15 minutes de retard seront facturés.

En cas de tempête majeure ou d'imprévue, et que la garderie doit rester fermée, l'information sera diffusée sur les ondes de Radio C93 au 97,3 FM, sur la page Facebook du **Carrefour communautaire Beausoleil** et sur l'application **Lillio**.

PROCÉDURES D'INSCRIPTION ET DE DÉPART

Critères d'admissibilité

Afin d'être admis au service de garde, les parents doivent avoir complété le profil de chaque enfant ainsi que les trois consentements ajoutés.

Ils doivent aussi avoir signé une déclaration indiquant qu'ils ont lu et compris l'énoncé des services et qu'ils en ont reçu un exemplaire.

Chaque enfant doit avoir son numéro d'assurance maladie dans son dossier incluant sa date d'expiration et une copie à jour de leur registre de vaccination.

La priorité d'inscription est accordée :

1. Au personnel de la garderie, communautaire et scolaire ;
2. Aux enfants qui ont un frère ou une sœur qui fréquente déjà la garderie Francomichi.
3. Aux familles dont au moins l'un des parents est un ancien finissant de l'ÉCB (à compter de novembre 2023) :
4. Aux familles dont au moins l'un des parents est francophone
 **Veuillez noter que les enfants qui fréquenteront nos services de garde doivent s'inscrire à l'École Carrefour Beausoleil en maternelle.

Tarifs et taux de la garderie et après-classe

Les tarifs de garderie à temps plein sont :

- Frais d'inscription de 45\$ par année
- 41,51\$ par jour pour la garderie (0 à 23 mois)
- 36,46\$ par jour pour la garderie (2 ans)
- 35,01\$ par jour pour la garderie (3 à 5 ans)
- 21\$ par jour pour l'après-classe (5 à 12 ans)
- ~~5\$ par jour pour l'avant-classe (5 à 12 ans)~~
- 38\$ par jour pour les camps d'été (5 à 12 ans)
- 38\$ par jour pour pleine journée pour l'après-classe (5 à 12 ans)

Le gouvernement paye une partie (presque 50%) des frais de garderie pour les enfants âgés de 0 à 5 ans préscolaire.

Le parent paye :

- 19\$/jour pour les poupons : 0 à 23 mois
- 16\$/jour pour les enfants préscolaires : 2 à 5 ans

Dès que l'enfant est inscrit à la garderie, pour avoir accès à ces déductions, chaque parent recevra une offre du portail par courriel et devra accepter dans les plus brefs délais pour éviter d'être facturer le plein montant.

Les frais de garderie seront facturés le 1^{er} et 15 de chaque mois, que l'enfant soit présent ou absent.

Les paiements sont dus 5 jours après la facturation. Un frais de 45\$ sera facturé sur toutes les factures en retard.

Les parents s'engagent à payer sur réception la facture de garderie.

Ce paiement peut se faire en argent comptant, par Interac/carte débit, Transfer de fond interactif à garderie@carbeau.ca mots de passe : **garderie**, à la réception du Carrefour communautaire Beausoleil ou encore par l'entremise du paiement préautorisé du programme **Lillio**. Nous acceptons aussi les paiements à l'avance.

Les parents ont l'option de s'inscrire au service paiement préautorisé de **Lillio** pour payer leur facture du service à la petite enfance. Il est à noter qu'il y aura un frais de **45,00\$** pour **les paiements sans fond**.

La garderie, 'FRANCOMICHI' se réserve le droit de retirer tout privilège d'utiliser les services de garde pour quiconque a un solde impayé.

***Les jours de congé fériés, de tempête de neige, de fermeture imprévue, de jours de maladie et d'absence de l'enfant, ne sont pas remboursables.**

Retraits

Les parents dont les enfants fréquentent la garderie régulièrement et qui choisissent de les retirer, risquent de perdre leur place selon la liste d'attente existante. Il y aura exception seulement pour les enfants malades qui fournissent une attestation médicale.

***Pour terminer le service, les parents seront tenus d'aviser le personnel de la garderie deux semaines à l'avance.**

Vous serez responsable de payer pour les deux semaines après l'avis.

DOSSIERS

Confidentialité

Tous les renseignements recueillis par le personnel administratif et les éducatrices dans l'exercice de leurs fonctions sont strictement confidentiels.

Maladies

Le matin à la maison lorsque l'enfant présente les symptômes suivants, l'enfant ne peut pas fréquenter la garderie :

- 1) L'enfant ne se sent pas assez bien pour participer aux activités.

- 2) La maladie nécessite un niveau de soins plus élevé que ce que le personnel peut offrir sans compromettre la santé et la sécurité des autres enfants.

L'enfant présente l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- I) Fièvre : température orale de 38.5 °C ou 101 °F ou plus ; température rectale de 39 °C ou 102 °F ou plus; température à l'aisselle de 38 °C ou 100 °F ou plus accompagnée de modifications du comportement ou d'autres signes ou symptômes de maladie ;
- II) Manifestation de tout signe ou symptôme spécifié dans le document intitulé Gestion des maladies infectieuses chez les enfants et le personnel des garderies du Nouveau-Brunswick.

Les normes visant les responsables de garderie exigent que les parents rapportent les absences de leurs enfants, la raison de l'absence (qu'elle soit due ou non à une maladie) et qu'ils remplissent le formulaire intitulé **Retour à la garderie après l'exclusion*, le cas échéant.

Une fiche* avec les critères de signalement d'exclusion en cas de maladie ou d'infection transmissible sera placée sur les portes.

Pendant la journée, lorsque le personnel de la garderie aura identifié qu'un enfant est malade, on appellera le parent afin qu'il vienne chercher l'enfant dans l'heure qui suit. Si le parent ne peut pas venir chercher son enfant à l'intérieur d'une heure, le service de garde appellera les personnes identifiées comme contact d'urgence. Ceci afin d'éviter la contagion à l'intérieur de la garderie et également afin de répondre aux besoins de l'enfant malade.

*** Les formulaires seront fournis par le ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance.**

Administration de médicaments

Les médicaments peuvent être administrés par le personnel sous l'autorisation des parents et, si le contenant porte clairement le nom de l'enfant, le nom du médicament et la posologie à être administrée. Nous vous recommandons de demander à votre médecin une bouteille de médicament supplémentaire pour la garderie. Durant les 24 premières heures de la maladie, les médicaments prescrits ou en vente libre devront être administrés pour la première fois aux enfants par les parents eux-mêmes.

En cas de signalement de maladie durant la journée, le personnel est responsable d'aviser les parents, et ceux-ci doivent venir chercher l'enfant à l'intérieur d'une heure. Nous suivons les recommandations de la province à l'égard du document sur la gestion des maladies possibles qui est affiché dans le corridor adjacent à la garderie.

RESPECT DE NOTRE PERSONNEL

La collaboration entre le personnel de notre garderie et vous, parents, est essentielle.

Nous respectons également la relation entre vos enfants et vous.

Nous vous demandons de respecter notre personnel qui s'implique énormément dans le développement harmonieux de votre enfant.

Aucune forme d'abus ou de harcèlement ne sera toléré envers notre personnel et vice-versa.

Un avis écrit et verbal seront donnés aux parents **dès la première agression verbale ou physique** envers un membre de notre personnel. Si le parent devait être avisé une seconde fois, l'enfant serait exclu de nos services de garde immédiatement.

*À la suite du rapport d'incident, tout dépendamment de la gravité de la situation, nous nous réservons le droit d'exclure un enfant si les parents sont irrespectueux envers nos éducatrices **ou autre membre de notre personnel.**

PARTICIPATION

Participation des parents

Les parents sont informés régulièrement et sur une base individuelle de la progression de l'enfant. La garderie favorise aussi la participation des parents à ses différentes activités.

Les parents sont toujours les bienvenus durant les heures normales d'ouverture. Vous êtes plus particulièrement invités à participer à la préparation des fêtes. Nous vous invitons aussi à assister aux activités spéciales. Veuillez-vous adresser aux éducatrices pour de plus amples détails sur la nature de cette participation.

Des réunions d'information et de consultation sont organisées afin de discuter des programmes, des services et des règlements, ce qui encourage les parents à participer en vue d'une meilleure compréhension des besoins de chacun et afin de déterminer comment mieux servir l'enfant.

Rôles et responsabilités des parents

Les garderies éducatives ne sont pas les seules à avoir des responsabilités. Afin de mieux servir votre enfant et vous les parent, on s'attend que les deux parties participent.

Les parents ont la responsabilité :

- D'informer la garderie éducative du besoin d'une mesure d'adaptation

- De faire connaître les besoins de l'enfant au meilleur de leur capacité
- De répondre aux questions et de fournir des renseignements concernant les restrictions ou les limites appropriées, notamment des renseignements provenant de professionnels de la santé, si nécessaire.
- De coopérer avec tous spécialistes dont l'aide est nécessaire.
- De s'acquitter de toutes les responsabilités convenues et établies dans le plan d'accommodement.
- De collaborer avec la garderie éducative de manière continue pour gérer le processus d'accommodement.
- D'aviser la garderie éducative des difficultés que les mesures d'adaptation adoptées causent à l'enfant.

Commentaires, suggestions et plaintes

Toutes suggestions ou tout commentaire visant à améliorer les services de la garderie peuvent être communiqués à la directrice de la petite enfance **Alda Poirier au 627-4125 ext : 4228.**

Si un parent n'est pas satisfait d'une décision de la directrice des services à la petite enfance et veut discuter d'une préoccupation ou déposer une plainte, il peut contacter la directrice générale du Carrefour communautaire Beausoleil, Line Thibodeau au 627-4125 ext : 4220. Le parent peut également contacter la coordinatrice régionale des services à la petite enfance du ministère d'Éducation et Développement à la petite enfance Venessa Sullivan 506-625-7137, ou encore la Mentore en assurance de la qualité Rachelle Roy Arseneau au (506)543-6872.

Attestation de réception et de compréhension

NOM DE L'ENFANT _____

SIGNATURE DU PARENT OU TUTEUR _____

DATE _____

SIGNATURE DE LA DIRECTRICE _____

Nous nous engageons à vous informer dès que possible si certaines politiques ou les tarifs du service de garde changent.

Veillez s.v.p. remettre cette feuille signée aux éducatrices assignées, qui la déposeront dans le dossier de l'enfant.

Alda Poirier
Directrice des services à la petite enfance